

Conseil communal du 25 avril 2024

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre,
C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN,
échevins;

J. CARELLI, L. COLLING, K. HERMANN,
J.-P. LICKES, Y. MESQUITA, M. ROEMER,
D. WELTER-KARGER, N. ZIGRAND,
conseillers.

P. REISER, secrétaire communal

Absent (excusés): ./.

(Séance à huis clos)

Personnel communal - Nominations

À l'unanimité des voix, le conseil communal, nomme Madame Jasmine ROBERT au poste de rédacteur communal au service du guichet communal.

(Séance publique)

Remaniement au sein du collège échevinal

A l'unanimité, le conseil communal propose le remplacement de Madame Chantal BOULANGER-HOFFMANN au sein du collège échevinal, suite à la démission de celle-ci, pour des raisons personnelles, par Madame Diane WELTER-KARGER. Madame BOULANGER-HOFFMANN, continue à siéger au sein du conseil communal.

Conventions et contrats

Le conseil communal approuve unanimement, deux contrats de mise à disposition de logements abordables (appartements, résidence Ermesinde à Eischen).

Le conseil approuve à l'unanimité une convention de passage des lignes électriques Creos à Hobscheid entre les lieu-dits «Fräigaart» et «Klengelbur».

Adhésion de la commune d'Ell au Sicono-Centre

Le conseil communal approuve unanimement l'adhésion de la commune d'Ell au syndicat intercommunal Sicono-Centre.

Règlements temporaires de circulation

- Unanimement, le conseil communal confirme trois règlements temporaires de circulation arrêtés par le collège échevinal (chantiers).
- Dans le cadre de la kermesse à Septfontaines et sur demande de l'organisateur, «Pompjeeën Greisch-Roodt-Simmer asbl», le conseil décide à l'unanimité, un règlement temporaire ayant trait à la fermeture à toute circulation de la rue «Mierscherstrooss» à Septfontaines en date des 17 août 2024 (14h00-01h00) et 18 août 2024 (09h00-22h00) ainsi qu'à une interdiction de stationnement pendant cette même période dans la rue «Kierchewee» entre sa bifurcation avec la rue «Mierscherstrooss» et celle avec la rue «Waldhuel» (virage) afin de laisser le passage libre pour les transports publics.

Demande d'acquisition de terrains communaux par un tiers

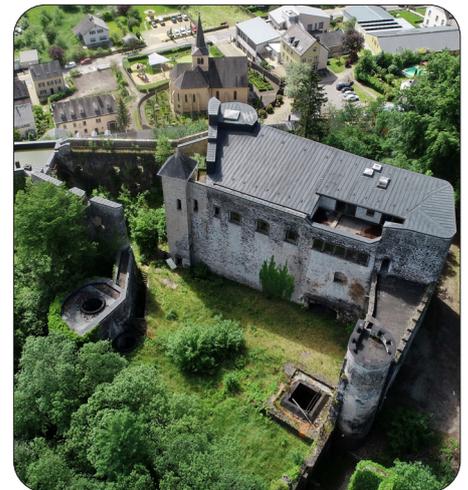
Le conseil communal discute une demande d'acquisition d'une parcelle de terrain communal, situé rue de la Gare à Eischen. La vente de cette parcelle est jugée d'utilité communale (Intégration dans un projet de logement). Dès réception d'une offre de prix réaliste de la part du demandeur, le conseil communal sera de nouveau saisi pour prendre une décision définitive.

Titres de recette

Le conseil communal signe des titres de recette.

Château de Septfontaines

Dans le cadre de l'éventuelle acquisition par l'État du château de Septfontaines, de divers courriers et relances ont été adressés par le collège échevinal et le conseil communal aux Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme et Ministère des Finances ainsi qu'à de diverses administrations étatiques compétentes en la matière en vue d'une aide par l'État pour la sécurisation et de la valorisation du site classé «Monument National» par l'État.



A noter que ces lettres étaient accompagnées d'une analyse du site et de son histoire, ainsi que d'un projet conceptuel d'exploitation élaboré par les services communaux, le tout pour démontrer la valeur touristique, patrimoniale et culturelle d'un projet à entamer ensemble, la commune et l'État.

A tous ces courriers, l'État n'a pas daigné répondre.

Aussi, au vu de l'importance que le conseil communal porte au projet, le conseil communal signe une lettre adressée avec insistance à l'État et exige que ce dernier se prononce enfin.

Conseil communal du 25 avril 2024

Télévie 2024

Dans le cadre du Télévie 2024, le conseil communal vote un don de 650 € (bénéfice du vide-dressing de la commission des générations et de la cohésion sociale).



Dans le même cadre, le conseil décide de transformer la mise à disposition du fonds de roulement remboursable de 5.000 €, décidé en janvier, en don de la commune au Centre de promesses Télévie Habscht.

L'apport de la commune à l'événement «Télévie» s'élève à un total de 30.920 €.

Informations et questions

Le bourgmestre informe le conseil communal sur des sujets d'actualité et répond aux questions introduites par les membres du conseil communal.